

Le journal de La Courneuve

regards

Égalité

Tout un mois pour
les droits
des femmes.

P.8-9

**FAIS-
MOI
LA
PAIX!**

N° 615 du jeudi 22 février au mercredi 6 mars 2024

Les seniors en fête



STATIONNEMENT
Du neuf dans les
tarifs, le paiement
et le contrôle.

P.7

LOGEMENT
Le foyer Parmentier
sera bientôt
réhabilité.

P.11

MUSIQUE
Ça rappe fort
à la médiathèque
John-Lennon.

P.12

PORTRAIT
Trente et un ans
à l'accueil du lycée
Jacques-Brel.

P.16

lacourneuve.fr





Mets et mots pour la Fête du printemps

La Maison pour tous (MPT) Youri-Gagarine, l'association franco-chinoise Pierre-Ducerf et la Maison de la citoyenneté James-Marson ont organisé le 13 février à la MPT des ateliers de confection de raviolis et d'initiation à la calligraphie pour célébrer le Nouvel an chinois, aussi appelé Fête du printemps.



Le sport comme vecteur d'inclusion. Step, renforcement musculaire, fitness... Du 12 au 16 février, l'association Gym Forme Force (GFF) a proposé au gymnase Jean-Guimier des activités physiques ouvertes à tout-e-s, qu'elles et ils soient petits ou grands, en situation de handicap ou non.



Aux sons afro-latino

Les amateur-ric-e-s de danse et de musique afro-caribéennes ont pu apprendre ou peaufiner des pas et s'en mettre plein les oreilles lors du bal et du concert organisés le 17 février au gymnase El-Ouafi par l'association Wakadanse.





Léa Desjours

Une place pour tou-te-s

Pour permettre à tous les habitant-e-s de s'approprier le lieu, marqué par des mésusages, des marquages au sol ludiques pour les enfants et des plantations ont été réalisés place Claire-Lacombe par la Ville et Plaine Commune.



L. D.



L. D.

Nettoyer son quartier. Le 20 février, à l'initiative de l'Espace jeunesse La Tour, des jeunes fréquentant la structure et des enfants du centre de loisirs Joséphine-Baker se sont unis pour ramasser des déchets dans le quartier des 4000 Sud, avec le soutien de Plaine Commune.

À MON AVIS



Gilles Poux,
maire

Répondre aux attentes sociales

« Décidément, pour ceux qui nous gouvernent, il y a encore et toujours la même obsession : demander aux couches populaires, aux jeunes, aux retraité-e-s de se serrer la ceinture.

2023 a été particulièrement sombre et 2024 s'annonce terrible.

En février 2023, la réforme du chômage a raccourci de 25 % la durée d'ouverture des droits des chômeur-euse-s et le nouveau Premier ministre, décidément insatiable, réfléchit déjà à un nouveau tour de vis. Lors de sa déclaration de politique générale, il vient d'annoncer la suppression de l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Ainsi, les 200 000 bénéficiaires, essentiellement des chômeurs de plus de 50 ans en fin de droits, vont voir leur situation sociale se dégrader brutalement, leur accès à la retraite retardé pour devenir inaccessible.

Se prépare pour le 1^{er} janvier 2025 la généralisation de l'expérimentation de l'obligation d'effectuer quinze heures d'activités en contrepartie du RSA.

Et ça y est, c'est effectif, la Sécurité sociale vient de décider d'économiser 800 millions d'euros en passant la contribution des patients de 0,5 euro par boîte de médicaments à 1 euro.

Les profits de quelques-un-e-s se paient sur le dos du travail des autres.

Les mauvaises nouvelles se suivent à un rythme effréné, et ce n'est pas l'annonce de réduire les dépenses de l'État de 10 milliards d'euros qui va nous rassurer, alors qu'au même moment le chômage repart à la hausse (7,5 % de la population active) et que l'inflation fait des ravages sur le pouvoir d'achat. En revanche, on ne parle pas des 123,9 milliards d'euros de bénéfices que viennent de dégager en 2023 les grandes sociétés du CAC 40.

Bien sûr, on va vous dire que ces entreprises ne représentent pas la totalité des sociétés. Qu'à cela ne tienne, taxons uniquement ces dernières. Il y a là de vraies marges de manœuvre pour porter un peu de justice dans ce monde.

Les retraité-e-s que je rencontre et qui n'y arrivent plus, les jeunes qui attendent toujours un vrai job en CDI pour pouvoir se projeter dans la vie, tous ces salarié-e-s qui ont du mal à boucler la fin du mois sont en colère et impatients, à raison.

Il faudra bien que ce gouvernement, après les agriculteurs, entende ces exigences populaires. »

Convivialité

Chouchouter nos seniors

Il y a une vie après le travail ! Les seniors de la ville ont pu se régaler de plats délicieux, bavarder et faire chauffer la piste de danse lors du traditionnel banquet annuel donné en leur honneur par la municipalité les 8 et 9 février au gymnase Antonin-Magne. Un temps de partage et de fête qui s'inscrit dans une politique volontariste pour lutter contre l'isolement, la maltraitance institutionnelle et la précarité des personnes âgées.



À la vie, à la santé, à l'envie... Il y avait mille raisons de trinquer pour les quelque 900 participant-e-s.



Danser, c'est un secret de longévité!



Les danseur-euse-s de l'association Couleurs en jeux ont proposé un spectacle virevoltant.



Doyenne de l'acte 1 du banquet le 8 février, Christiane Lamothe porte beau ses 96 ans.



Léa Desjours

Avant d'attaquer la croustade de chèvres et les autres gourmandises apéritives, les seniors échangent les dernières nouvelles.



Léa Desjours

La joie des retrouvailles et des rencontres était aussi au menu.



Meyer

Le maire Gilles Poux, la députée Soumya Bourouaha, l'adjointe au maire déléguée à la place des seniors dans la ville Danièle Dholandre et de nombreux élu-e-s ont souhaité la bienvenue aux invité-e-s.

Atelier mémoire

Se souvenir ensemble

Chaque semaine, la Maison des seniors Marcel-Paul propose un atelier mémoire. L'écrivain qui anime ces « mémoires vives » recueille les témoignages. À la clé, la création d'un podcast.



Léa Desjours

Au micro, Pierrette Guerrero.

Raconter sa vie? Elle y avait déjà pensé. Comme un héritage laissé à ses enfants. Alors, lorsqu'elle apprend qu'un atelier « Mémoires vives », à la Maison des seniors Marcel-Paul, s'intéressera aux souvenirs et moments importants de la vie des un-e-s et des autres, elle fonce. « *Je suis curieuse par nature, explique Fatima Oulmi. Surtout, participer à ces échanges, parler sur des thématiques différentes, écouter les parcours des autres, ça m'aide à évacuer les conséquences d'une lourde opération liée à un cancer.* » Après la musique et la nourriture, cette nouvelle édition de l'atelier propose d'aborder les souvenirs de travail. Aujourd'hui, quatre femmes, retraitées, sont venues. La semaine dernière, la salle était plus remplie. Mais ici, c'est comme ça. On vient quand on veut, si on veut. L'écrivain Xavier Georgin, membre du collectif « La ville au loin », est aux manettes. Il lance le débat, et enregistre. « *Je fais circuler la parole sur des sujets*, précise-t-il. *Les enregistrements seront retranscrits dans un podcast qui sera envoyé à tous les participants et posté sur le site de notre collectif.* » En introduction, il lit un extrait du livre de Fabienne Swiatly, *Gagner sa vie*. « *Le premier travail, c'était quoi pour vous?* » demande-t-il à l'assemblée.

Les réactions ne tardent pas. Lorsque, à 21 ans, Jocelyne Fourlin arrive de Martinique, elle n'a qu'une idée en tête : trouver du travail. « *J'ai eu un emploi dans la restauration. Je n'avais pourtant pas fait d'école hôtelière, mais j'ai menti. Il fallait absolument que je travaille, j'étais venue en métropole pour ça.* » Isabelle Claris, fille de charcutier, raconte des années d'études mêlées au travail bénévole dans le magasin de son père. « *J'allais à la fac le soir.* » Elle aurait aimé aller plus loin que sa maîtrise en gestion. « *Mais je n'ai pas pu. Avec mon père, c'était compliqué.* » À l'époque, les jeunes femmes n'étaient pas vraiment incitées à poursuivre leurs études. Pierrette Guerrero renchérit. « *Moi, des petits boulots, j'en ai eu plein...* » À 16 ans, elle garde les enfants des riches au Cap Ferret. Puis elle sera employée de maison pour des châtelains. « *Un travail pas déclaré* », se souvient-elle. Avant de changer de maison pour celle de banquiers. Fatima Oulmi, ce sont les ménages en intérim qu'elle enchaînera. Originaire de Kabylie, elle a élevé ses quatre enfants. Sa famille, son mari l'auraient préférée à la maison. Elle travaillera contre leur avis, sans rien leur dire. Aujourd'hui, elle est venue à l'atelier avec son Code du travail. Car celle qui, au départ, n'avait aucune idée de ses droits se syndiquera. Et ne se laissera plus jamais marcher sur les pieds. Dans la salle, tout le monde s'écoute attentivement. « *C'est bon de partager, avance Jocelyne. On a toutes des vies différentes, mais on se retrouve souvent.* » Pierrette sourit. « *Ils sont formidables, ces ateliers! C'est enrichissant. Et puis, ça me fait travailler ma mémoire. Parce que, parfois, il faut bien avouer qu'elle me joue des tours.* » ● **Nadège Dubessay**

EN BREF

Insertion

Travailler pour les JOP



À cinq mois du lancement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, de nombreuses offres d'emploi et de formation sont encore à pourvoir dans des secteurs d'activité variés : événementiel, restauration, logistique, sécurité, transports... Le comité d'organisation des JOP et la Préfecture de Seine-Saint-Denis proposent donc aux habitant-e-s du territoire de rencontrer les entreprises concernées et les organismes susceptibles de les former aux métiers proposés lors d'un nouveau forum « Les jeux recrutent » qui se tiendra le 14 mars de 9h30 à 17h aux Docks d'Aubervilliers (87, avenue des Magasins-Général). Pour s'inscrire, rendez-vous sur la plateforme suivante : <https://vu.fr/TvVSk>

Transition énergétique

Citoyen-ne-s aux manettes

Création d'une filière de petits boulots écologiques et diplômants d'été pour les jeunes, l'été, développement du transport fluvial, végétalisation des immeubles... Après quatre week-ends de travail, les soixante-dix-huit habitant-e-s membres de l'Assemblée citoyenne de l'énergie de Plaine Commune (tirés au sort selon des critères tels que l'âge, le genre ou la commune de résidence) ont formulé début février quarante propositions pour faire face à la crise climatique et énergétique. Les élu-e-s et les services techniques de Plaine Commune ont trois mois pour étudier leur recevabilité afin de les intégrer, si possible, dans les politiques publiques locales. Ces décisions seront communiquées lors du Conseil de territoire du 28 mai.

15
destinations
4 ► 12 ans

Séjours enfance

Printemps
2024



Plus d'informations sur
lacourneuve.fr



Du nouveau dans le stationnement payant

Le 1^{er} janvier, la compétence du stationnement réglementé payant a été transférée à Plaine Commune. Petite rétrospective des tarifs, moyens de paiement et types de contrôle qui ont changé depuis cette date.



Les tarifs vont un peu augmenter, mais ils ne seront pas alignés sur les villes limitrophes de Paris.

Jusqu'à présent, chaque commune décidait de son système de stationnement : zones payantes, zones bleues, les deux ou aucune. La Ville de La Courneuve a fait le choix de disposer des deux. Or, depuis le 1^{er} janvier, Plaine Commune lui a repris la compétence du stationnement réglementé payant, à la fois pour sa gestion, son contrôle et ses recettes. Ce transfert vise à harmoniser les tarifs et à garantir une rotation des voitures sur les emplacements. La Ville n'est donc plus

responsable que du contrôle des zones bleues, déployées depuis janvier 2022, et de la verbalisation du stationnement interdit anarchique.

Forfait de post-stationnement

Plaine Commune a également décidé de gérer sa nouvelle compétence *via* une délégation de service public à une entreprise privée, la société Indigo. La Courneuve appartient désormais à un

grand secteur tarifaire de stationnement (« secteur nord »), avec L'Île-Saint-Denis et Pierrefitte-sur-Seine. Le coût du stationnement payant y est de 1,50 euro pour une heure et de 3 euros pour deux heures. Si les tarifs décidés par Plaine Commune vont ainsi un peu augmenter, la Ville a obtenu qu'ils ne soient pas alignés sur ceux des villes limitrophes de Paris. Et si vous n'avez pas réglé votre redevance, vous devrez vous acquitter d'un forfait de post-stationnement (FPS) de 25 euros sur le territoire de Plaine

Commune, soit la durée maximale du stationnement. Si vous en avez payé une partie à l'horodateur, cette somme sera déduite et vous devrez régler le reste. Depuis 2014, le FPS remplace l'amende de police, qui s'élevait à 17 euros. Pour le règlement des abonnements, le mode de paiement en ligne est privilégié. Auparavant, il était possible de régler son abonnement directement au Pôle administratif Mécano une fois par semaine. Souscrire un abonnement devra maintenant s'effectuer soit *via* la boutique en ligne – <https://vu.fr/qKuf> –, soit dans une boutique physique territoriale située au parking Basilique à Saint-Denis. Si vous souhaitez régler l'abonnement en espèces, vous déplacerez à Saint-Denis sera donc la seule manière de procéder. À noter que, cette année, le stationnement ne sera plus gratuit en août à cause des Jeux olympiques et paralympiques et des flux importants qu'ils vont engendrer. Par ailleurs, un contrôle du règlement des redevances de stationnement était opéré auparavant à la fois par des agents à pied et par des véhicules LAPI qui lisaient automatiquement les plaques d'immatriculation. Dorénavant, seuls ces véhicules peuvent constater si vous avez payé ou non votre redevance. Si ce n'est pas le cas, le forfait post-stationnement vous sera envoyé. Libérés du contrôle des zones réglementées payantes, une partie des policier-ère-s municipaux et des ASVP (agent-e-s municipaux chargés d'une mission de police) auront plus de temps pour contrôler les véhicules gênants ou dangereux et les voitures-ventouses. Car la Ville a décidé de maintenir ses effectifs pour contribuer à un stationnement plus apaisé. ●

Nicolas Liébault

VOTRE RUE FIGURE-T-ELLE DANS UNE ZONE PAYANTE ?

- **Une zone orange payante de courte durée** (3 heures maximum pour tous les usager-ère-s) : les abonnements sur cette zone sont valables pour les professionnel-le-s mobiles de santé et artisan-e-s réparateur-ice-s mobiles.
- **Une zone verte payante de longue durée** (11 heures maximum pour tous les usager-ère-s) : les abonnements sur cette zone sont valables pour les habitant-e-s d'un secteur payant, les professionnel-le-s mobiles de santé, les artisan-e-s réparateur-ice-s mobiles, les commerçant-e-s sédentaires et les professionnel-le-s d'entreprise.

Pour en savoir plus sur les rues concernées par ces zones, et vous renseigner sur les tarifs d'abonnement par type d'activité professionnelle, rendez-vous sur : <https://plainecommune.fr/services/stationnement/>

POUR EN SAVOIR PLUS

- **bienENTENDU** : 01 87 01 87 87 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, et le samedi matin de 8h30 à 12h30.
 - **Bureau de la police municipale** : 51, rue de la Convention, de 9h à 12h puis de 13h à 17h. Tél. : 01 71 89 66 22.
 - **Boutique physique territoriale** : parking Basilique, rue du Pont-Godet, 4, place du Caquet, Saint-Denis. Lundi de 14h à 17h ; mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mercredi de 14h à 17h ; jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h ; vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 12h. Tél. : 01 48 20 27 72.
- Horaires du stationnement payant** : du lundi au samedi de 9h à 20h, sauf le dimanche et les jours fériés.

Un 8 mars au tournant

L'édition 2024 de la Journée internationale des droits des femmes se déroule cette année dans un contexte politique intense. Entre espoirs et regrets, le sujet de la lutte pour les droits des femmes a fait l'objet ces derniers mois de plusieurs projets législatifs et continue de remuer la société.

Au moment d'écrire ces lignes, on évoque déjà un deuxième #MeToo. De fait, la lutte contre les violences faites aux femmes n'a jamais cessé de faire la une de l'actualité depuis l'éclosion du mouvement en 2017. Mais le témoignage de l'actrice Judith Godrèche a tendu un miroir glaçant au cinéma français et à la société dans son ensemble. Dans le sillage de sa plainte, plusieurs actrices ont également témoigné contre les réalisateurs Benoît Jacquot et Jacques Doillon afin que de tels agissements cessent. Une lueur d'espoir s'est également allumée à l'Assemblée nationale au sujet de la constitutionnalisation du droit à

l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Cette demande de longue date, portée par 81 % des Français-es d'après une étude Ifop, est à présent aux mains du Sénat.

Loin d'appeler au relâchement, ce projet de loi sur l'IVG rappelle l'échec d'un autre texte sur la définition du viol. La directive de l'Union européenne « sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique », qui a le pouvoir de contraindre ses États membres, ne comportera finalement pas de définition commune fondée sur l'absence de consentement. Dix pays, dont la France, ont fait barrage à cette initiative. Cette année encore, la colère sera le moteur du 8 mars. ●

Méline Escrihuela

JE SU
LA FEN
DE MA

Entretien avec Marylène Patou-Mathis, directrice émérite de recherche au CNRS



Marylène Patou-Mathis a permis de changer notre regard sur les femmes de la préhistoire. Autrice de *L'homme préhistorique est aussi une femme: Une histoire de l'invisibilité des femmes*, paru en 2020, elle sera présente le 12 mars à

la Maison de la citoyenneté James-Marson pour une conférence-débat sur les origines du patriarcat.

Regards: Comment en êtes-vous arrivée à travailler sur les femmes préhistoriques?

Marylène Patou-Mathis: C'était comme tirer les fils d'une pelote. Le tout premier travail de ma carrière portait sur la racine des comportements actuels en

Europe. À l'époque, la communauté scientifique avait une vision hiérarchisée des hommes préhistoriques: *Sapiens* était supérieur à l'Homme de Néandertal. Je me suis rendu compte que cela reposait sur des présupposés qui venaient du XIX^e siècle. C'est au XIX^e siècle que l'on a classifié les hommes en races pour justifier l'esclavage. Pour les femmes, cette infériorité était tout aussi grave car elles étaient inexistantes dans l'histoire des « grands hommes ». On n'entend pas le « h » majuscule. Il faut arrêter avec ces sottises. Le masculin n'est pas neutre comme a pu le dire un certain président.

R: Vos travaux sont fondés sur l'archéozoologie (l'étude des ossements). En quoi est-ce un outil féministe?

M. P.-M.: Pour les petites filles, cela peut montrer

que nous pouvons faire tous les métiers. Les femmes préhistoriques n'étaient pas reléguées qu'à certaines activités comme la cueillette, qui est vue comme dévalorisante par rapport à la chasse. Nous avons des preuves qui montrent que ces femmes étaient robustes et participaient aux activités considérées comme viriles. Dans ces sociétés, il était question de compétences et d'apprentissage. Les femmes pouvaient devenir guerrières si elles le souhaitaient. Si l'on envisage un jour de construire une société sans système patriarcal, les sociétés préhistoriques, c'est le rêve. Il y avait des sociétés matrilineaires un peu partout dans le monde, et cela marchait très bien. Cela veut dire que l'on peut changer de système. Rien n'est inscrit dans le marbre. ●

Propos recueillis par M. E.

t des luttes féministes

JIS
ME
VIE

37,3 %

C'est la proportion de femmes composant l'Assemblée nationale à la suite du scrutin de 2022. Elles étaient 18,5 % en 2007.

L'IVG bientôt dans la Constitution ?

Trente-neuf ans après la loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), celle-ci devrait être gravée dans le marbre dans les prochains jours. Fin janvier, le projet de loi prévoyant son inscription dans la Constitution a été adopté par l'Assemblée nationale. À partir du 28 février, c'est le Sénat – situé à droite de l'échiquier politique – qui sera chargé d'étudier le texte. À ce stade, l'avenir de cette réforme constitutionnelle reste encore incertain.

Si la chambre haute valide le texte, sénateur-riche-s et député-e-s se réuniront en Congrès pour modifier la Constitution avec en ligne de mire le mois de mars, pour le symbole. Mais en cas de désaccord sur la formulation qui prévoit que « la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une IVG », la navette parlementaire devrait reprendre son cours. Le président du Sénat, Gérard Larcher, s'est d'ores et déjà publiquement positionné contre le projet de loi, refusant que la Constitution devienne « *un catalogue* » des droits.

Pour les militantes, l'urgence est pourtant bel et bien là. Aux États-Unis, le coup de grâce porté par la Cour suprême à l'IVG a eu l'effet d'un électrochoc. Pour apporter un éclairage autour des luttes passées et actuelles en France, et dans le monde, la Maison de la citoyenneté James-Marson organise une table ronde en présence de Lucile Ruault, sociologue au CNRS et spécialiste du mouvement féministe des années 1970, et de Marie-Cécile Naves, directrice de l'Observatoire Genre et Géopolitique à l'IRIS. Le cinéma L'Étoile prévoit quant à lui la projection du film *Annie Colère* qui revient sur la mobilisation du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) avant l'instauration de la loi Veil. ● M.E.

Un mois d'événements féministes

À l'occasion du 8 mars qui marque la Journée internationale des droits des femmes, la Ville propose plusieurs cycles autour des combats féministes qui font l'actualité en France. Du film *Le Consentement*, qui fut un phénomène TikTok auprès des jeunes, à la lutte contre l'invisibilisation des femmes dans le cinéma, le mois de mars abordera des sujets de société clés qui parleront à chacun-e.

Vendredi 1^{er} mars à 19h30 : Soirée spéciale autour du film *Le Consentement*, de Vanessa Filho. Projection suivie d'une carte blanche du Conseil local de la jeunesse au cinéma L'Étoile.

Dimanche 3 mars de 10h à 17h : Journée « Femmes Sport » organisée par l'Office municipal des sports avec les clubs et associations sportives de la ville au centre sportif Béatrice-Hess.

Vendredi 8 mars : Installation de l'exposition « Je suis la femme de ma vie », de Marion Poussier. Portraits d'habitantes à découvrir à l'hôtel de ville, puis dans toute la ville.

Vendredi 8 mars de 9h30 à 19h : Journée contre l'invisibilisation des femmes artistes organisée par le Pôle supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers-La Courneuve. Table ronde et concerts toute la journée au cinéma L'Étoile.

À partir de 20h : Projection du documentaire *Sois belle et tais-toi !*, de Delphine Seyrig. Tarif découverte : 3 euros.

Mardi 12 mars à 18h30 : « Le patriarcat existe-t-il depuis toujours ? ». Conférence-débat de Marylène Patou-Mathis, directrice de recherche au CNRS, pour discuter de la place des femmes préhistoriques et des origines du patriarcat à la Maison de la citoyenneté James-Marson.

Mardi 19 mars à 19h30 : Projection de *Annie Colère*, de Blandine Lenoir. Film suivi d'un débat en présence de la réalisatrice et de Lucile Ruault, sociologue chargée de recherche au CNRS et chercheuse associée au Ceraps* au cinéma L'Étoile.

Mardi 26 mars à 18h30 : « Interruption volontaire de grossesse (IVG) et pratiques abortives en France et dans le monde ». Table ronde en présence de la sociologue Lucile Ruault et de Marie-Cécile Naves, docteure en sciences politiques, à la Maison de la citoyenneté James-Marson.

Et tout le mois de mars : Cycle « Portraits de femmes d'ici et d'ailleurs » au cinéma L'Étoile. ●

* Centre d'études et de recherches administratives, politique et sociales.

Replacer les femmes au cœur de la ville

« L'idée était de créer un portrait de la ville de La Courneuve au féminin », explique l'artiste derrière l'appareil, Marion Poussier. Pour le 8 mars, la municipalité et la photographe se sont alliées afin de rendre hommage aux habitantes de la ville. La série « Je suis la femme de ma vie » se compose d'une

série de portraits de Courneuviennes qui sera inauguré au sein de l'enceinte de l'hôtel de ville le 8 mars prochain. « Certaines sont fonctionnaires, d'autres, boxeuses, mais nous n'avons pas souhaité les définir par leur travail. J'ai toujours eu du mal avec l'idée de mettre des gens dans des cases », appuie la

photographe. « Nous n'avons fait aucune distinction sociale ou en fonction de l'âge », poursuit-elle. « Le seul point commun, c'est qu'il s'agit de femmes investies dans la ville. » Après l'hôtel de ville, « Je suis la femme de ma vie » s'en ira « jalonné les rues de La Courneuve » pendant plusieurs semaines. L'exposition

s'inscrit dans une démarche globale de féminisation de l'espace public de la ville avec plusieurs lieux nommés en hommage à des femmes qui ont marqué l'Histoire. ● M.E.

Installation dans l'espace public de l'exposition « Je suis la femme de ma vie », de Marion Poussier, le 8 mars.

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S

Manouchian au Panthéon :
les immigré-e-s au secours de la France



L'entrée au Panthéon ce mercredi 21 février de Missak et Mélinée Manouchian constitue un fort message de la nation française reconnaissante pour le sacrifice des résistant-e-s, notamment de nationalité étrangère, face au nazisme. C'est une très bonne nouvelle qui exige à présent cohérence entre traitement historique et actualité contemporaine. Car cette cérémonie se déroule quelques semaines après le vote d'une loi immigration marquée d'une terrible logique discriminatoire et teintée des pires fantasmes de l'extrême droite. Des idées particulièrement nauséabondes que l'on retrouve dans les discours du ministre de l'Intérieur lorsqu'il propose de supprimer le droit du sol à Mayotte revenant du même coup sur une des valeurs fondatrices de notre pays.

Alors, saluons cette reconnaissance pour l'engagement de tous ces militants communistes au sein de la résistance. Mais n'oublions pas que le véritable hommage à ces combattant-e-s de la liberté sera rendu lorsque les dirigeants et politiques de notre pays considéreront l'immigration pour ce qu'elle est vraiment : une richesse pour la France. Richesse humaine que nous connaissons bien et promouvons ici, comme avec la future rue Olga-Bancic, seule femme de l’Affiche rouge et membre du groupe Manouchian. ●

Laure Roux, Conseillère municipale

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS
GROU

Manouchian au Panthéon !



Symbole d'un étranger mort pour la France, Missak Manouchian représente cette idée d'une République fondée sur la citoyenneté, qui accueille et s'adresse à tous les peuples. Le 21 février 1944, il écrivait : « Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. » Mercredi, l'hommage national a été rendu, un acte historique pour une réparation politique. Nous saluons l'initiative du président de la République Emmanuel Macron de faire entrer Manouchian au Panthéon, à un moment où l'extrême droite fait souffler des vents mauvais sur notre pays avec ses discours de haine et d'exclusion. Mais alors, est-il possible de célébrer l'action de ces étrangers morts pour la France au nom de nos valeurs républicaines et, en même temps, donner une victoire idéologique à l'extrême droite en faisant voter l'année dernière une loi qui voulait, de fait, instaurer la « préférence nationale », c'est-à-dire le fonds de commerce de la famille Le Pen depuis 50 ans ? Le Conseil constitutionnel a heureusement censuré largement cette loi indigne. Alors, à nous toutes et tous d'être aujourd'hui à la hauteur de la mémoire de Manouchian, de défendre la fraternité humaine et les valeurs de la République. L'amour de la France ne se manifeste ni dans la couleur de la peau, ni dans la consonance du nom, ni dans la religion réelle ou supposée, mais seulement dans les actes. ●

Dalila Aoudia, Conseillère municipale déléguée

GROUPE UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps
à la rédaction du journal.



GROUPE « ENSEMBLE, RÉINVENTONS LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps
à la rédaction du journal.



ÉLU « L'AUDACE DE L'ESPOIR »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps
à la rédaction du journal.



Les textes de ces
tribunes, où s'expriment
tous les groupes
représentés
au conseil municipal,
n'engagent que
leurs auteurs.

Le foyer Parmentier va faire peau neuve

Le chantier de transformation du foyer de travailleurs migrants Parmentier va reprendre en avril prochain. L'occasion pour nous de faire le point sur un projet d'envergure qui vise notamment à améliorer les conditions de résidence au sein d'un foyer très dégradé.



On le remarque à peine, niché derrière la voie du RER B. La société Adoma est propriétaire du foyer de travailleurs migrants Parmentier, situé au 34, rue Honoré-de-Balzac. Construit en 1959, ses huit bâtiments comprennent 208 lots. Des hommes y habitent, la plupart en activité; leurs familles sont généralement restées au pays. Ils occupent 120 chambres en « unités de vie », complétées en 1994 par cinq extensions d'une capacité supplémentaire de 88 chambres. Les chambres sont très petites – 103 ont une superficie de 12 mètres carrés et 105, de 15 mètres carrés –, et ne disposent ni de douche ni de cuisine privative. Le foyer Parmentier apparaît dégradé. À l'extérieur, les abords sont jonchés d'immondices et de gravats, comme nous le montre Foudil Harboula, délégué des résidents et habitant du foyer depuis onze ans. Dans une cour sont stationnés des véhicules, ce qui n'est pas autorisé. L'intérieur est à l'avenant.

Une unité de vie du bâtiment E présente des fuites d'eau, « *plus aucune douche ne fonctionnant depuis des travaux en 2018* », déplore le délégué. Les boutons d'eau chaude apparaissent brûlés. Le chauffage ne pouvant plus être arrêté, en été, les résidents doivent installer des draps mouillés sur les radiateurs. Les résidents se plaignent aussi de la présence de cafards et autres nuisibles.

Une réhabilitation nécessaire

Avec l'appui de la Ville, dans le cadre de l'ANRU (l'Agence nationale pour la rénovation urbaine), c'était l'occasion de transformer en profondeur ce foyer vétuste. L'objectif est ainsi la construction de 80 logements neufs le long de la rue Parmentier, la restructuration de deux cages d'escalier du bâtiment d'origine afin d'y créer 70 studios et la démolition d'une autre cage ancienne, ainsi que des extensions créées en 1994. On passerait ainsi de 208 à 150 loge-

ments avec des logements autonomes et plus grands (de 16 à 30 mètres carrés), disposant de leurs propres salles de bain, sanitaires et cuisines, pour des hommes et des femmes.

Qu'en sera-t-il des nouveaux loyers? « *Comme les résidences neuves sont sous convention APL, l'évolution du reste à charge est plutôt à la faveur du résident* », tient à rassurer Fabien Gras, responsable de programmes à Adoma. Le loyer dépend des ressources.

« *Pour le passage d'une chambre de 12 mètres carrés avec un lit à un studio de 16 ou 18 mètres carrés, la différence sera négative à chaque fois*, insiste-t-il. *Mais si le logement fait, par exemple, 28 mètres carrés, il y aura une plus-value de 60 ou 80 euros par mois, l'habitation étant alors occupable par plusieurs personnes.* » Foudil Harboula note, lui, que « *450 euros les 12 mètres carrés actuellement, c'est déjà très élevé vu les conditions de vie* ».

Les relogements en cours doivent se terminer au dernier trimestre 2026 afin

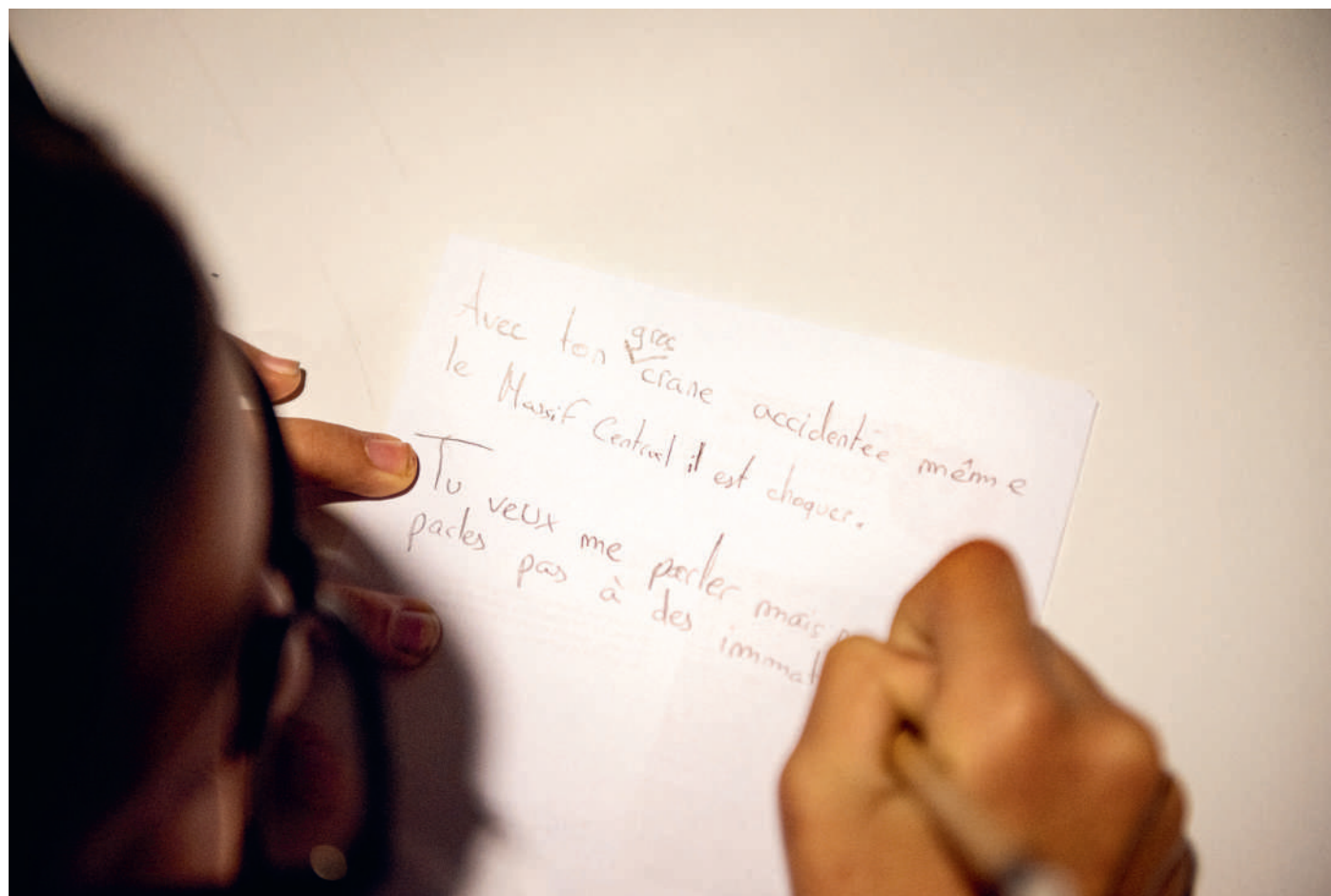
de permettre la réalisation des travaux de réaménagement. Vingt-quatre ont déjà eu lieu. Outre les départs volontaires, les relogements se feront en priorité dans le patrimoine d'Adoma ou en logement social classique quand la situation le permet. Au total, 125 résidents actuels seront ainsi relogés dans la nouvelle résidence sociale et 82 devront l'être hors site de manière définitive. Les personnes qui partagent les chambres des résidents en titre dans les foyers sont assez peu nombreuses.

Lancé en décembre 2022, le chantier a été vite immobilisé en avril 2023 en raison de problèmes techniques, mais il doit redémarrer en avril 2024. Si, lors des Jeux, les démolitions vont se poursuivre, les opérations de construction attendront. La coexistence du chantier de l'école Joliot-Curie implique aussi une coordination avec Plaine Commune Développement qui le gère. Les équipes s'efforcent de réduire les nuisances inhérentes à tous chantiers. À suivre. ● **Nicolas Liébault**

Musique

John-Lennon se met au rap

Pendant les vacances scolaires, tout au long de l'année, dix jeunes se réunissent à la médiathèque des 4 000 Sud pour écouter et échanger autour du rap. L'occasion de partager un moment de découverte culturelle et de pratique artistique.



Le rap, entre poésie et performance.

Moi j'ai plus de 10 ans! Je veux participer!» Il est à peine 15 heures, et ça joue déjà des coudes dans le hall de la médiathèque John-Lennon, ce mardi 13 février. Il n'y a que dix places pour participer au «comité rap», l'atelier organisé par Élodie Lefèvre pendant les vacances scolaires. C'est la deuxième édition.

Confortablement installés dans des fauteuils disposés en arc de cercle, huit garçons et deux filles, de 10 à 14 ans, écoutent de la musique ensemble. On regarde les clips projetés sur l'écran, et on en discute. L'occasion d'un échange intergénérationnel. Les jeunes sont incités à faire écouter des musiques qu'ils et elles aiment. Élodie a ainsi découvert les artistes de *trap* ou de *drill* qui font le bonheur des collégien-ne-s en 2024. En retour, ces dernier-ère-s s'initient au *boom bap* des années 1990 et au rap français des années 2010 suggérés par la médiathécaire.

La séance s'ouvre avec le morceau *Gladiator* de Lord Kossity et Jacky Brown. Quelques ricanements circulent dans l'assistance devant l'aspect suranné des premiers clips de rap français. Le thème du jour: le *clash* et les *battles* dans le rap. À partir de ce premier morceau, l'animatrice explique comment une

simple mise en scène de battle entre deux potes est devenue une véritable rivalité. Puis Guizmo et Nekfeu nous emmènent dans leur clash qui éclate au sein du groupe parisien L'Entourage.

Voyage en rap inconnu

On écoute Booba, spécialiste de l'exercice, avec son morceau *Carton rose*, dans lequel il répond au rappeur Sinik. Les *ego trips* agressifs de Kaaris au micro de la radio Skyrock et les battles de l'émission Rap Contenders du jeune Dinos font mouche auprès des jeunes auditeur-ice-s qui se permettent parfois une critique constructive. «Quand ils chantent sans Auto-Tune, c'est moins bien», se plaint ainsi un fervent défenseur de la technologie correctrice de voix.

Pour terminer en beauté, les jeunes participants et participantes prennent le stylo pour écrire quelques lignes de clash. Élodie lance une instru en fond pour les aider à trouver l'inspiration. Dans une ambiance studieuse et détendue, on partage les *punchlines* cinglantes ainsi trouvées. L'occasion de régler ses comptes. Quelques plumes se révèlent. Lisez plutôt: «Avec ton gros

crâne accidenté / Même le Massif central il est choqué». Ou encore: «T'es tellement maigre, on dirait que t'es né le jour du ramadan».

Pour les éditions suivantes, l'objectif est d'inviter des intervenant-e-s extérieurs. Les jeunes pourront ainsi poursuivre leur découverte et leur pratique des cultures urbaines. De la danse au graffiti en passant par le scratch et le human beat-box. Ou quand le hip-hop s'invite dans votre médiathèque. ●

Hadrien Akanati-Urbanet

5, c'est le nombre de trophées remportés par le genre du rap lors des Victoires de la musique 2024. Huit artistes avaient été nommés. Jul, Ninho, Gazo, Tiakola et Damso ont été les artistes les plus écoutés sur la plateforme de streaming Spotify en 2023. La France est le deuxième marché mondial du rap après les États-Unis.

Léa Desjours

HUIT MOTS DU RAP

Auto-Tune: logiciel correcteur de voix permettant aux artistes de chanter juste. D'abord popularisé aux États-Unis par Kanye West notamment, cette technologie est devenue incontournable dans le rap.

Battle: duel codifié entre deux rappeur-euse-s qui se font face devant un public. Le but est de dévaloriser l'adversaire avec les meilleures punchlines possibles. Le public et le jury départagent les deux.

Boom bap: style popularisé par les artistes new-yorkais dès les années 1980. Il se caractérise par un rythme lent à quatre temps, des samples et des scratches. Malgré sa connotation «vieille école», certains rappeur-euse-s actuels comme Benjamin Epps sont des maîtres du genre.

Clash: rivalité entre deux rappeur-euse-s qui peuvent se disputer par morceaux interposés ou sur les réseaux sociaux. Parfois, ça finit en bagarre.

Drill: style dérivé de la trap (*voir définition ci-dessous*), né dans les années 2010 à Chicago. La drill a été popularisée par les jeunes rappeur-euse-s londoniens. Elle se caractérise par ses instrus menaçantes et des paroles violentes. Ses principaux ambassadeurs en France sont Gazo, Ziak et Freeze Corleone.

Ego trip: fait pour un-e rappeur-euse de se valoriser dans ses couplets. Pour un artiste, l'ego trip est le prétexte idéal pour éprouver son sens de la punchline.

Punchline: littéralement, «phrase-coup de poing». Trait d'esprit, formulation marquante.

Trap: style né à Atlanta dans les années 2000. La trap devient le principal genre de rap dans les années 2010 sous l'impulsion d'artistes comme les Migos ou Future. Caractérisée par des basses bondissantes et des paroles liées à la drogue, elle continue d'influencer la musique actuelle. C'est le rappeur Kaaris qui l'importe en France.

JOP 2024

Habiller la ville avec des œuvres monumentales

Le mercredi 7 février, à la Maison pour tous Youri-Gagarine, trois groupes de travail – enfants, adolescent-e-s et familles – ont collaboré avec l'artiste londonienne Morag Myerscough pour concevoir une série de sculptures tout en couleurs, destinées à décorer l'espace urbain durant la période olympique.

Le mur rose de la salle de la Maison pour tous (MPT) Youri-Gagarine se constelle au fil des minutes de Post-it et de feuilles bariolées, couvertes de gommettes, de dessins et d'inscriptions. Dans la salle, une quinzaine d'enfants – un groupe du Conseil communal des enfants et un du centre de loisirs Anatole-France – laissent libre cours à leur inspiration. Des feutres et accessoires en tous genres sont étalés sur les tables. En suivant les instructions de Morag Myerscough, les jeunes doivent exprimer, par des mots et des couleurs, ce qu'ils et elles aiment de leur ville. L'objectif de la séance est de concevoir collectivement un grand projet de cinq sculptures qui viendront habiller l'espace public de La Courneuve entre les Quatre-Routes et les Six-Routes. Le tout sera accompagné d'une décoration du mobilier urbain et d'une peinture géante sur un mur d'immeuble. «*La Ville souhaitait réaliser un parcours artistique très visible, plutôt de l'ordre de la sculpture monumentale. On s'est demandé ce qu'on voulait raconter du territoire pendant les JOP*», détaille Mikaël Petitjean, responsable de l'unité Développement culturel et patrimonial à la mairie.

La municipalité a alors lancé un appel à intérêt pour un projet qu'elle financera à 100%. «*On a sélectionné le projet de Morag qui a une vraie réflexion sur le territoire et l'appartenance*», se félicite Mikaël. Il décrit un projet monté à toute vitesse grâce à une implication de toutes à la mairie, boostés par «*l'effet JO*». «*On veut faire belle notre ville pour les habitants, par l'art dans l'espace public, dans des endroits durs en matière urbanistique*», ajoute-t-il. Alors une journée a été programmée au pied levé à la Maison pour tous Youri-Gagarine, pour que les habitant-e-s soient partie prenante du projet. Une course contre la montre qui doit respecter le calendrier serré imposé par l'échéance olympique.

Une artiste haute en couleur

Au vidéoprojecteur, Morag Myerscough présente un panel de ses œuvres. D'immenses structures en forme d'échafaudages ou d'arches, aux couleurs éclatantes. À l'image de l'artiste. Bottes roses, pantalon orange, chemise verte surmontée d'un chandail sans manches multicolore, elle porte, épinglées au torse, des lettres colorées formant les mots «*Joy*» et «*Love*» (joie et amour). Les yeux rieurs



C'est de ces dessins, gommettes et Post-it que naîtront les sculptures géantes de Morag Myerscough.

derrière ses lunettes, son sourire ne la quitte pas de la journée. Morag se félicite de l'implication et de la créativité des enfants présents ce mercredi matin. La barrière de la langue, qui la contraint à avoir un interprète pour communiquer avec les jeunes, ne semble pas empêcher le courant de passer entre l'artiste et les participant-e-s.

«*Je veux que tout le monde sente que le projet leur appartient, tout comme la ville*», explique-t-elle. *Que les habitants*

soient nombreux à exprimer ce qu'ils pensent et ce qu'ils aiment de leur ville. »

L'artiste londonienne insiste sur la positivité qu'elle veut faire transparaître dans ses œuvres. «*Je pense très important d'apporter des célébrations, de la joie en dehors des grandes villes centralisées comme Paris ou Londres. Créer des choses pour apporter de la positivité dans les banlieues est primordial.* »

En début d'après-midi, la moyenne d'âge a changé dans la salle du centre de la

MPT. Des enfants, plus jeunes que le matin, sont venus accompagnés de leurs mamans pour un «*atelier familles*». Morag refait son speech matinal, heureuse de s'adresser à différentes classes d'âge.

Tout le monde se prête volontiers au jeu et le mur rose continue de se garnir. En fin d'après-midi, un groupe d'adolescent-e-s viendra terminer le travail.

Les parents s'impliquent aussi

Ensuite, ce sera à Morag de jouer. Récolter le fruit des efforts collectifs pour faire naître ses œuvres monumentales. Une entreprise titanesque mobilisant une équipe qui va façonner le fer et le bois pour les structures puis préparer les peintures. Si tout se passe comme prévu, l'installation devrait voir le jour entre mi-mars et mi-avril. «*Et comme elle est destinée avant tout aux Courneuviens, pour en profiter un maximum, on pense la laisser jusqu'à la fin du mois de janvier 2025*», annonce Mikaël Petitjean, avant de préciser que la peinture murale pourrait même être permanente. ●

Névil Gagnepain



Les plus jeunes participant-e-s étaient très inspirés pour parler de leur ville.

Hommage

Décès de Jean-Louis Beau

C'est un homme d'engagement qui s'est éteint le 8 février, à l'âge de 74 ans. Né à Paris, Jean-Louis Beau a commencé sa carrière comme dessinateur industriel à Alstom avant de travailler pour des collectivités locales communistes : la Ville de Bagnolet, comme directeur du service Information ; le conseil général de Seine-Saint-Denis, comme journaliste au magazine interne *Acteurs*, et la Ville de La Courneuve, comme rédacteur en chef de *Regards*. Militant actif, l'ancien secrétaire de la section de Bagnolet du Parti communiste français est détaché de la mairie pour rejoindre l'Assemblée nationale comme assistant parlementaire de Muguette Jacquaint, députée communiste de la 3^e circonscription de Seine-Saint-Denis, ancienne conseillère municipale et adjointe à La Courneuve. Une femme d'engagement à laquelle il a consacré un livre : *Muguette. Une femme, une voix, un combat*, paru en 2015. ●

Aide à la scolarité

De nouveaux plafonds de revenus pour l'allocation de rentrée scolaire 2024

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est une aide versée sous conditions de ressources aux familles ayant des enfants âgés de 6 à 18 ans, qui sont scolarisés, en apprentissage ou pris en charge en établissement d'accueil spécialisé. Les plafonds pour en bénéficier ont été revus à la hausse, ce qui signifie que plus de foyers pourraient être concernés par le versement en août prochain. Si vos enfants sont âgés de 6 à 15 ans au 31 décembre qui suit la rentrée scolaire de septembre, vous n'avez aucune démarche à faire. Si votre enfant est inscrit au CP alors qu'il n'a pas encore 6 ans, vous devez transmettre à votre CAF un certificat de scolarité.

Voici les plafonds, qui concernent les revenus annuels nets catégoriels* de 2022 :

- pour un enfant à charge : 27 141 euros ;
- pour deux enfants à charge : 33 404 euros ;
- pour trois enfants à charge : 39 667 euros ;
- pour quatre enfants à charge : 45 930 euros.

Si vos ressources dépassent un peu ces plafonds, une allocation différentielle calculée en fonction de vos revenus peut vous être versée. ●

* Les revenus catégoriels sont les revenus (salaires, revenus fonciers et mobiliers, bénéfices agricoles, etc.) diminués des charges (pensions alimentaires, frais d'accueil des personnes âgées, etc.) et abattements fiscaux (personne âgée de plus de 65 ans, personne invalide, etc.).

Accompagnement

Des ateliers pour les futurs parents

Vous attendez un enfant et vous vous posez des questions sur vos droits et les prestations auxquelles vous pouvez prétendre, sur le calendrier de suivi de votre grossesse, sur la préparation à la naissance... ? La Caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis organise des ateliers collectifs d'information en visioconférence à destination des futurs parents. Animées par des professionnels-le-s, ces rencontres sont aussi l'occasion d'être conseillée et de partager votre expérience avec d'autres parents. Pour y participer, il suffit de s'inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : parcours-maternite93.cpam-seine-saint-denis@assurance-maladie.fr, en précisant la date de l'atelier souhaitée. ●

Le calendrier des ateliers :

- mercredi 6 mars de 16h à 18h ;
- jeudi 28 mars de 14h à 16h ;
- mercredi 15 mai de 10h à 12h ;
- jeudi 6 juin de 16h à 18h ;
- mardi 25 juin de 14h à 16h ;
- mercredi 3 juillet de 16h à 18h.

Abonnement Navigo

Bientôt un dédommagement pour certains usager-ère-s du RER

Les usager-ère-s habitant ou travaillant sur des lignes et des axes de RER dont la ponctualité a été inférieure à 80 % pendant au moins trois mois ou dont la ponctualité annuelle a été inférieure à 85 % en 2023 pourront obtenir un dédommagement financier allant d'un demi-mois à un mois et demi de forfait mensuel fin mars, avec l'ouverture d'une plateforme dédiée. Quatre branches sont concernées sur le RER B : Robinson – Bourg-la-Reine, Saint-Rémy-lès-Chevreuse — Parc de Sceaux, Aulnay-sous-Bois — Mitry-Claye, Aulnay-sous-Bois — Aéroport CDG 2-TGV ; une branche sur le RER A ; cinq sur le C ; trois sur le D. Plus d'informations sur : <https://vu.fr/CEvbi>. ●

Travaux

Interruption de trafic sur le RER B

En raison de travaux de maintenance, les circulations seront interrompues entre Châtelet – Les Halles et Aéroport Charles de Gaulle 2 — TGV/Mitry-Claye du lundi au vendredi à partir de 22h45, à compter du lundi 4 mars et jusqu'au vendredi 26 avril sauf le lundi 1^{er} avril. Elles reprendront de façon nominale les lendemains matin. Un dispositif de bus de remplacement sera mis en place et desservira toutes les gares. ●

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE
DÉCEMBRE

JANVIER

- 16 Nivisha Amirthanathan • 18 Abdul-Rahman Abdullah • 19 Michelle Langumier Muselet • 23 Zakariya Aboudrar • 24 Faija Ahmed • 24 Leya Bathily • 25 Joy Cestor • 25 Kamroon Samot • 27 Satou Bamba • 31 Mourad Mnemoui • 31 Layad Mnemoui •

FEVRIER

- 2 Rafael Honca

MARIAGE

- Lucas Clolus et Raouda Ali • Alpha Yalcouye et Mah Yalcouye •

DÉCÈS

- Aafaf M'Raihi • Siré Niakate • Mohamed Hadj Said • Pascal Petay • Ngoyi Sela • Ahamed Basheer • Colette Guedra ép. Desbois • Sofian Khedir •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

- consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17

• SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

- Place du Pommier-de-Bois
- Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

- Urgences 93
- Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

- Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris
- Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

- Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT
DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE

Tél. : 01 49 92 60 00

PÔLE ADMINISTRATIF MÉCANO

- 1 mail de l'Égalité / 58 avenue Gabriel-Péri
- Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

- 21, av. Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.
- Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

- M. le maire, Gilles Poux, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : maire@lacourneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire est à remplir à l'accueil de la mairie.

- M^{me} la députée, Soumya Bourouaha, reçoit sur rendez-vous. Tél. : 01 42 35 71 97

- M. le président du Conseil départemental, Stéphane Troussel reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@lacourneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS
RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s se tiennent tous les mercredis et jeudis sans rendez-vous (sauf période scolaire) de 16h à 18h. L'accueil des usager-ère-s a lieu à l'hôtel de ville de 15h30 à 16h pour être pris en permanence le même jour.

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). Consultation gratuite. Les rendez-vous se font désormais auprès de la Maison de la justice et du droit, 2, avenue de la République.

Tél. : 01 49 92 62 05

23 FÉVRIER

SENIORS NOUVEL AN ASIATIQUE

Les adhérent-e-s de la Maison des seniors Marcel-Paul cuisineront pour faire partager un moment festif autour du Nouvel an chinois.

Maison des seniors Marcel-Paul, à 12h.
Participation : 8,30 euros.

EXPO « C'EST MON PATRIMOINE »

Pendant une semaine, des enfants ont visité les lieux et travaillé sur un livret-jeu et des œuvres en arts plastiques sur l'histoire et l'architecture des 4000. Cette exposition présentera leurs travaux.

Médiathèque John-Lennon, à 16h30.

JUSQU'AU 24 FÉVRIER

VACANCES INSCRIPTION SÉJOURS ENFANCE

Votre enfant a entre 4 et 12 ans ? La Ville propose pendant les congés scolaires de printemps de nombreux séjours : Formanoir, La Bresse, Noirmoutier-en-l'Île, Piriac, Saint-Gènes-Champanelle... Vous avez jusqu'au 24 février pour l'inscrire via votre espace famille.
Plus d'informations sur lacourneuve.fr

24 FÉVRIER ET 9 MARS

PERMANENCE ACCÈS AUX DROITS

L'Amicale des 4000 Sud propose un accompagnement gratuit en cas de difficultés dans vos démarches administratives et juridiques.

15, mail Maurice-de-Fontenay, de 10h à 13h, 5^e étage, porte 2. Sans inscription.

24 ET 28 FÉVRIER

VISITE VILLAGE DES ATHLÈTES

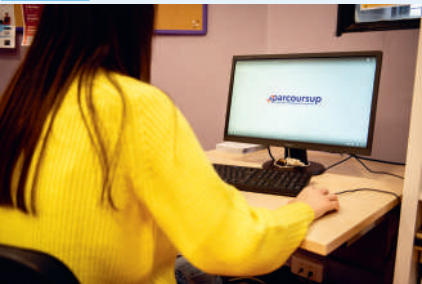
Cette balade urbaine autour du Village des athlètes vous permettra de suivre l'évolution de ce chantier gigantesque de 51 hectares mené dans un temps record et piloté par la Solideo ! Vous découvrirez un projet urbain créé pour accueillir de nouveaux habitant-e-s en 2025, et adapté en 2024 pour les athlètes.

Balade proposée par l'Office de tourisme de Plaine Commune Grand Paris.

Renseignements : 01 55 87 08 70 ou infos@plainecommunetourisme.com. Gratuit.

28 FÉVRIER

JEUNESSE MOIS DE L'ORIENTATION



Lea Desjours

Table ronde sur le thème de Parcoursup, avec une présentation de la plateforme et des échanges.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 18h.

29 FÉVRIER

MAIRIE CONSEIL MUNICIPAL

Les élu-e-s se rassemblent en mairie.
Salle des fêtes de l'hôtel de ville, à 19h30.

CINÉ LE MONDE DE CHARLIE

Projection du film *Le Monde de Charlie*, de Stephen Chbosky, dans le cadre du Ciné-Santé, suivie d'une discussion sur la prévention du suicide avec un-e professionnel-le de santé du CMS.
Cinéma L'Étoile, à 19h30.

1^{ER} MARS

SANTÉ CAFÉ DES AIDANT-E-S

Vous vous occupez d'un enfant ou d'un adulte malade, handicapé ou à mobilité réduite du fait de l'âge ? Participez au Café des aidant-e-s, un espace de discussion et d'échanges, encadré par des professionnel-le-s.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 13h30. Entrée libre.

1^{ER} ET 2 MARS

SPECTACLE FUEGA

Un enfant nous raconte l'histoire d'une phacochère voyageuse comme s'il essayait de se rappeler un rêve, entraînant les jeunes spectateur-ric-e-s dans un véritable univers miniature.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 10h et 14h30 le 1/03, et à 10h30 le 2/03.

2 MARS

RENCONTRE CONTES GOURMANDS

La Maison de la citoyenneté James-Marson accueille Halima Hamdane, conteuse multilingue, interprète de littérature d'enfance et de jeunesse. Elle vient conter les ingrédients, les saveurs et les arômes d'une recette dont elle a le secret. Participez à ce moment de partage et de dialogue interculturel qui se terminera par la dégustation d'un goûter.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 15h.
Inscription : baradji.zeinabou@lacourneuve.fr

ÉGALITÉ LA COURNEUVIENNE



Silina Syan

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, l'association Propul'C organise une marche/course de 5 km. Cette initiative est réservée aux femmes et filles à partir de 12 ans, débutantes ou confirmées.

Rendez-vous devant Mécano, mail de l'Égalité, à 9h30.

Inscriptions le mardi au gymnase Antonin-Magne, de 19h30 à 21h; le jeudi, au gymnase Jean-Guimier, de 19h à 20h30; le vendredi, au gymnase Béatrice-Hess, de 19h à 21h, et le dimanche, au parc Georges-Valbon, entrée Montjoie à 10h.

Renseignements : 07.69.77.03.98 ou propulc@gmail.com. Tarif : 2 euros.

3 MARS

PROJECTION CINÉ-GOÛTER

Projection du film *Le Royaume de Kensuké*, de Neil Boyle et Kirk Hendry, suivie d'un goûter.
Cinéma L'Étoile, à 14h.

FEMMES FEMMES SPORT

Journée sportive destinée aux femmes et aux filles à partir de 12 ans.
Au programme : boxe, danse orientale, Zumba, basket, tennis, aquagym...
Gymnase Béatrice-Hess, de 10h à 17h.
Tarif : 2 euros, repas inclus. Lire pages 8-9.

JUSQU'AU 3 MARS

EXPO « CLUSTER DES MÉDIAS »

Cet été aura lieu à Paris les Jeux olympiques et paralympiques 2024. Vous souhaitez savoir ce qui est prévu ou

connaître les transformations du territoire à venir ? Dans cette exposition, l'héritage qui sera laissé par les Jeux et les ambitions de ces chantiers, où travaillent quotidiennement plus de 500 compagnons, se déclinent à travers une série de clichés inédits, chiffres clés, infographies ou encore une œuvre d'art réalisée à partir de matériaux de réemploi.

Parc départemental Georges-Valbon, à la Maison du parc. Plus d'informations sur projets.ouvrages-olympiques.fr

DU 5 AU 7 MARS

RÉUNIONS COMMENT ÇA VA ?



Les réunions publiques dans les quartiers sont de retour :

5/03 : quartier des 4000 Sud au Centre culturel Jean-Houdremont, et quartier du Centre-ville à la Maison de la citoyenneté James-Marson.

6/03 : quartier des Quatre-Routes – Râteau à la Boutique de quartier et quartier Anatole-France à la Maison pour tous Youri-Gagarine.

7/03 : quartier des 4000 Nord à la Maison pour tous Cesária-Évora et quartier de la Gare à l'école Charlie-Chaplin.
À 18h30.

7 ET 14 MARS

ESPACE PUBLIC COUP DE PROPRE

Les opérations Coup de propre reviennent.

7/03 : grand nettoyage du secteur A 86 à la sortie de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier.

14/03 : rue Suzanne-Masson.
De 6h à 13h.

8 MARS

CINÉMA DÉSINVISIBILISATION DES COMPOSITRICES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Pôle Sup'93 et le cinéma L'Étoile organisent une journée d'études artistiques sur la désinvisibilisation des compositrices.

Au programme : ateliers réunissant musicologues, pédagogues et interprètes pour montrer le travail en collaboration mené par le Pôle Sup'93 et l'université Paris 8, des échanges et interventions, une table ronde, une projection...

Cinéma L'Étoile, de 9h30 à 22h.

Renseignements : Charles Arden, conseiller pédagogique au Pôle Sup'93.
Renseignements : carden@polesup93.fr ou 01 43 11 25 07. Lire pages 8-9.

SPECTACLE « C'EST L'HISTOIRE D'UNE GROSSE... »

Conférence gesticulée intitulée « C'est l'histoire d'une grosse... et de la grossophobie », proposée par Axël Collion Chombart.

Médiathèque Aimé-Césaire, à 10h.
À partir de 11 ans.

8 MARS

THÉÂTRE HISTOIRE SUBJECTIVE DU PROCHE-ORIENT



Alain Richard

Le Théâtre Majâz, compagnie associée toute cette saison à Houdremont, vous invite à une soirée unique autour de la culture du Proche-Orient : repas, spectacle et exposition de tapis réalisés avec les habitant-e-s.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 19h.
À partir de 13 ans.

CINÉ DROITS DES FEMMES

Projection du film *Sois belle et tais-toi !*, de Delphine Seyrig.
Cinéma L'Étoile, à 20h. Lire pages 8-9.

10 MARS

MÉDIATHÈQUE FEMMES EN JEUX

Spectacle de théâtre proposé dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes par la compagnie Le petit théâtre permanent. L'événement sera suivi d'une discussion avec une journaliste et une sportive.
Médiathèque Aimé-Césaire, à 16h.

12 MARS

ÉGALITÉ LE PATRIARCAT EXISTE-T-IL DEPUIS TOUJOURS ?

Marylène Patou-Mathis est spécialiste des comportements des hommes et des femmes préhistoriques, en particulier des néandertaliens et des premiers hommes et femmes modernes en Europe. Préhistorienne, directrice de recherche au CNRS, elle parlera des origines d'un système où tout est fait pour privilégier les hommes politiquement, économiquement et socialement.
Maison de la citoyenneté James-Marson, à 18h30. Lire pages 8-9.

JUSQU'AU 16 MARS

DÉMARCHES INSCRIPTION EN MATERNELLE

Vous avez un enfant né en 2021 et qui aura 3 ans en 2024 ? Pensez à l'inscrire à l'école maternelle. L'instruction est obligatoire dès 3 ans. Les préinscriptions se font au Pôle administratif Mécano jusqu'au 16 mars.

Pôle administratif Mécano. Retrouvez toutes les informations sur lacourneuve.fr

JUSQU'AU 31 MARS

CONCOURS « VUES D'ICI »

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, Plaine Commune organise « Vues d'ici », un concours photo pour faire découvrir au monde la richesse du patrimoine des villes du territoire. Tentez votre chance, votre photo deviendra peut-être une carte postale distribuée pendant l'événement !
Envoyez votre photo à : concoursphotovuesdici@plainecommune.fr

Fabienne Parmentier, agente d'accueil

« On travaille pour les élèves et pas pour les autres. C'est grâce à eux qu'on est là. »

Née à Cognac en Charente, Fabienne Parmentier, âgée de 58 ans, a consacré trente et un ans de sa vie au lycée général et technologique Jacques-Brel, la plupart du temps à en tenir la loge. Immersion dans la vie d'une agente d'accueil passionnée par son métier.

Mon père était contrôleur SNCF, il nous a emmenés en Île-de-France quand j'avais 8 ans. » Petite fille, Fabienne Parmentier habite Groslay avec sa famille. Plus tard, elle devient vendeuse dans plusieurs boulangeries, notamment à Enghien, Drancy, mais aussi aux Six-Routes de La Courneuve. Pourtant lorsque que son premier enfant vient au monde en 1987, Fabienne décide qu'elle a besoin de changement : « Mon travail me prenait beaucoup de temps, surtout les week-ends. » C'est en 1991 qu'elle intègre le lycée Jacques-Brel en tant qu'agente d'entretien avant d'être nommée par le rectorat, en 1993, agente d'accueil. « J'ai tout fait pour entrer dans l'Éducation nationale, je voulais un travail stable. » À l'époque, elle ne se doutait pas encore qu'elle y consacrerait trente et un ans de loyaux services.



On me dit souvent que je n'ai pas changé. Je suis fidèle au poste »

Une journée type pour Fabienne ne consiste pas seulement en l'accueil des élèves et en l'ouverture et la fermeture des locaux. Elle reçoit et poste le courrier, prend les appels, accueille les personnes extérieures à l'établissement, s'occupe de l'affichage des tableaux lumineux et surveille même les douze caméras du lycée. En d'autres termes, Fabienne s'occupe des petites choses du quotidien qui font tourner l'établissement. « Je ne finis pas ma journée tant que je ne finis pas mon travail. » Minutieuse, elle met un point d'honneur à donner à tout-e nouvel-le arrivant-e dans le corps éducatif un petit livret d'accueil contenant un calendrier des semaines de cours et des vacances ainsi que d'autres documents nécessaires à son intégration. « J'aime beaucoup mon travail. Je suis fière de ce que je fais



Léa Desjours

et ça prend du temps. » Son bureau, certes bien organisé, est rempli de piles de dossiers. « Ça peut être un métier difficile pour certaines personnes, car on doit penser à tellement de choses. Il y a tant à faire. Je suis vraiment très investie dans cet établissement. » Fabienne aide souvent les élèves à

organiser des petits déjeuners afin de récolter des fonds pour des voyages à l'étranger. Elle a également convié en fin d'année le personnel du lycée à des barbecues. Ce qu'elle préfère dans son métier, c'est avant tout rencontrer du monde. Au cours de sa carrière, elle a pu former quinze stagiaires et estime

que c'est un travail qui l'a fait évoluer. « J'ai beaucoup appris grâce à ce métier. Que ce soit en matière d'organisation ou de ponctualité, je continue d'apprendre tous les jours. » Personne n'a formé Fabienne à son arrivée au lycée, elle a appris sur le tas et a fini par trouver son propre rythme.

« Je ne pourrais pas travailler ailleurs. Je m'y sens comme chez moi. » Et chez elle, elle y est, et pas seulement au sens figuré. « C'est ma cuisine là-dedans », rit-elle en montrant une porte du doigt. Cette porte, c'est celle qui la sépare de son logement où elle habite avec son mari et ses enfants depuis ses débuts au lycée. Une porte qu'elle franchit chaque matin pour aller travailler. Nadège, la benjamine de la famille Parmentier, a fréquenté le lycée Jacques-Brel, « mais pas question de passer par la porte du bureau », explique Fabienne d'un ton strict. On ne mélangeait pas les torchons et les serviettes. Il fallait avoir du respect entre nous. » Lors de réunions d'anciens élèves, beaucoup s'étonnent de la voir encore derrière son bureau. « On me dit souvent que je n'ai pas changé. Je suis fidèle au poste. »

Fabienne a la joie de vivre et adore son travail. Mais en dehors de la vie scolaire, son échappatoire, c'est la cuisine et, surtout, le Loto. Elle gagne souvent « un peu, beaucoup et passionnément », avoue-t-elle avec un grand sourire. Fabienne attend les week-ends avec impatience pour se réunir avec des groupes de joueur-euse-s. Cela ne l'empêche pas d'y jouer, même en ligne, le soir après le travail. « Ça doit bien faire quinze ou vingt ans que j'y joue, je suis une grande fan. C'est mon petit plaisir à moi. »

Elle qui fait pratiquement partie des murs du lycée Jacques-Brel a déjà tout prévu pour sa retraite. Être trésorière d'un club pour personnes âgées en Vendée pour suivre les pas de son beau-père « J'aime la vie, je veux profiter et, pourquoi pas, jouer au Loto. » ● Maeva Lasmar Ansel